



COMPTE-RENDU DE LA L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE REGION CENTRE DU 06/12/2008

Légalement convoquées à l'assemblée générale le 6 décembre 2008 à 10h à la salle du bar de la mairie à Druye en Indre et Loire, 13 personnes sont présentes. Le quorum n'étant pas atteint, ces mêmes personnes sont présentes pour l'assemblée générale extraordinaire, prévue à 10h30 sur cette même convocation.

Sont excusés : Stéphane Vergeon (vente de sa maison), Gérard Regrain 'téléthon), Michel Richard (maladie)

Ouverture de la réunion : 10h30

Compte-rendu moral :

1. Lecture du compte rendu de l'assemblée générale 2007 de la région Centre par le secrétaire de l'association, Franck Curassier, pour acceptation. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.
- 2 Lecture du compte rendu moral et sportif de la saison 2008 par Philippe Hue.
- 3 Compte rendu de l'A.G de l'UNCM de la semaine précédente.

Compte-rendu financier :

1. Lecture du compte-rendu financier par Mr Philippe HUE.
 2. Subvention au Club carpe APLNE pour la réception de l'équipe FFPC et des commissaires de la région centre lors de la deuxième manche qualif. (Sur la Seine)
 3. Retour sur les dépenses Lors de l'organisation de la manche qualificative à Chalettes.
 4. Les recettes (montant des inscriptions FFPC).
 5. Dépense lors de l'organisation de l'interclubs FFPC et remerciement à la société VERGEON PECHE pour la dotation.
- Le compte-rendu financier accepté par l'ensemble des personnes présentes.

Bilan

1. Retour sur l'ensemble des événements réalisé par Philipe HUE et son équipe lors de son mandat.
2. Retour sur le déroulement des dernières manches qualificatives (Plus particulièrement celle de SEINE Remerciement au club de l'APLNE).
3. Retour sur la rencontre interclubs et de sa réussite (Remerciement à Bernard RODRIGUEZ et à son club (le Club Carpe d'Amboise).
4. Démission de membres du bureau de la région CENTRE.
5. Reconduction d'un interclubs FFPC à VILLEDOMER, la date sera communiquée aux clubs courant de l'année.

Questions diverses :

La réunion se termine par des questions diverses :

- ◆ Tarif de l'inscription des manches qualificatives 2009

- 200€ pour les équipes non sponsorisées, 300€ pour les équipes sponsorisées dès les manches qualificatives et un supplément de 250€ pour les équipes qui se font sponsorisées uniquement pour les manches finales.

- ◆ Lieux et dates des prochaines manches ?
 - Du 11 au 13 Avril à CHAMORIN sur deux lacs près de PARCAY sur Vienne pour la manche plan d'eau et du 21 Mai au 24 MAI pour la manche rivière sur la VIENNE entre L'ILE BOUCHARD et CHINON.
- ◆ Lieu des manches finales ?
 - Du 3 au 12 Septembre dans la région BOURGOGNE Lac de MONTAURY et la rivière la SAONE.
- ◆ Prévoir la manche qualificative rivière 2010.
 - Etudier les possibilités sur la CREUSE avec Pierre BART délégué du 36.
 - Et le Lac des MOUSSEAUX avec Stéphane VERGEON.

Remerciement plus particulier à Mireille MUSARD et à son club qui nous mettait à disposition le lac du Val D'Auron pour la manche qualificative plan d'eau.

Organisation de voiture pour la présence de personnes de la Région Centre lors de l'assemblée générale à MACON le 10 Janvier 2009.

Prévisions 2009 :

La région Centre devrait maintenir le nombre de club actuel, voir en avoir 1 en Plus. Les demandes de renseignements pour les engagements aux championnats vont bon train, ce qui laisse présager d'une bonne année en nombre d'inscrits, mais restons vigilants compte tenu du contexte économique et social de notre pays.

Election de nouveaux membres du bureau :

Sont élus à l'unanimité.

Président : Mr FOURNIER Eric,

Président adjoint : Mr HUE Philippe

Trésorier Mr CURASSIER Franck

Trésorier adjoint : Mr BART Pierre

Secrétaire : Mr VERGEON Stéphane

Secrétaire adjoint : Mr GENDRON Aurélien

Commission organisation: Mr REGRAIN Gerard

Levée de la réunion : 12h30
suivie d'un vin d'honneur

Le bureau